

Luxembourg, le 28 avril 2020

Présentation du rapport d'activités 2019 du CET

Au vu de la situation actuelle et des mesures sanitaires restrictives liées au Covid-19, le Gouvernement, la Chambre des Députés et le CET ont convenu de renoncer à une remise officielle du rapport d'activités 2019 en présence physique de tous les acteurs. La remise du rapport a eu lieu, en date d'aujourd'hui, par courriel et voie postale, ceci aussi par respect de l'emploi du temps des femmes et hommes politiques en ces temps-ci.

Dans cette même logique, le CET se permet également de remplacer la conférence de presse en aval de la remise par ce communiqué. Bien évidemment, il se tient à votre entière disposition pour tout élément supplémentaire et/ou pour une interview éventuelle.

Ressources et personnel

2019 a été marqué par le début du mandat d'un nouveau collège de 5 membres, à savoir :

Patrick HURST, président ;
Catia FERNANDES, membre ;
Annemie MAQUIL, membre ;
Anik RASKIN, membre ;
Nicole SIBENALER, membre.

De plus, à partir du 1^{er} novembre 2019, un nouveau collaborateur, en la personne de Gilles BOULTGEN, a commencé à travailler à plein temps auprès du CET, ce qui porte le total de ses collaborateurs-trices à trois.

Le budget du CET a conséquemment été augmenté, mais ceci tient au fait que le CET a été rattaché à la Chambre des Députés par la loi du 7 novembre 2017 et que désormais, les salaires du personnel sont compris dans la somme renseignée (p.6).

Evolution des activités

En général, le niveau d'activités (présence à des et co-organisation d'événements) reste stable (p.9-24).

Le CET souhaiterait mettre particulièrement en évidence deux de ses événements couronnés de succès, à savoir la formation « Des filles travailleuses et des garçons pleins de talents ? Comment enseigner l'égalité des sexes à l'école ? » et la conférence-débat « Being black in Luxembourg » (p.15 & 16).

Dossiers

Le nombre de dossiers traités s'est maintenu à un niveau élevé, il a même légèrement battu le record depuis le début de l'existence du CET, en atteignant 155 cas (p.27 et suivantes). La majorité des dossiers a été introduite par des hommes et de la tranche d'âge entre 41 et 50 ans. 59% des dossiers proviennent de citoyen·ne·s de l'Union européenne et 39% de Luxembourgeois.

Le handicap reste toujours à la première place des motifs de discrimination cités et ceci depuis la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2011. En 2019, « l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée, à une race ou ethnie » se trouve en deuxième place. En ce qui concerne les domaines d'application, l'accès aux et la fourniture de biens et services (46 cas) devançant l'emploi (36 cas).

Pour 57% des cas, le CET a su résoudre le problème du·de la requérant·e ou bien il a donné un service de conseil et d'orientation. Dans 1/5 des dossiers, les requérant·e·s se sont désisté·e·s en cours de route. Le nombre de sensibilisations sur les offres d'emploi a considérablement diminué depuis deux ans pour ne plus atteindre que 44 annonces discriminatoires et ainsi actions de sensibilisation en 2019.

Recommandations au Gouvernement

Des recommandations de longue date du CET ne sont malheureusement toujours pas mises en œuvre par le Gouvernement (p.36-43).

Force est de constater que certains acteurs soi-disant privés semblent parfois être plus sensibles aux recommandations du CET que la politique. En effet, une réponse lapidaire de l'actuel Gouvernement est de dire que le programme gouvernemental de ce quinquennat ne prévoit pas de modifications législatives et de ce fait, qu'il n'entend rien vouloir changer afin d'abolir une discrimination existante.

Ce rapport annuel est également disponible en version papier, sur simple commande, et en langue allemande sur notre site web.

À propos du CET – Centre pour l'égalité de traitement

Le Centre pour l'égalité de traitement (CET) a été créé par la loi du 28 novembre 2006. Le CET exerce ses missions en toute indépendance et a pour objet de promouvoir, d'analyser et de surveiller l'égalité de traitement entre toutes les personnes sans discrimination fondée sur la « race » ou l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion ou les convictions, le handicap et l'âge.

www.cet.lu – info@cet.lu – (+352) 26 48 30 33 – B.P. 2026 L-1020 Luxembourg